



Compte-rendu CSE du 26 Mars 2020

Vu les circonstances liées à la crise sanitaire du COVID-19, le Comité Social et Économique s'est déroulé pour la première fois en visioconférence. À mesure exceptionnelle, situation exceptionnelle. Il était prévu à l'ordre du jour, 32 votes concernant des travaux en majeure partie pour le motif « accueil affaire de tous », deux votes pour des avis sur l'externalisation de l'activité Médecine du travail et sur la modification des statuts des administrateurs salariés au Conseil d'Orientation et de Surveillance ainsi que des votes pour des Procès-verbaux de réunions du CSE. Vous conviendrez donc aisément de la difficulté de la tâche et ce mode opératoire doit rester exceptionnel. Bien évidemment la réunion fut basée essentiellement sur la crise que nous vivons tous actuellement, ses impacts et les mesures prises par l'entreprise.

En préambule les élus du Syndicat Unifié UNSA ont fait une déclaration sur les prises de décisions de la Direction concernant la période sanitaire liée au Coronavirus.

Dans cette **déclaration**, les élus constataient :

- Que des salariés sont obligés de se déplacer afin de maintenir des agences ouvertes,
- Que des salariés devant effectuer du télétravail conformément aux mesures gouvernementales étaient obligés d'aller en agence,
- Que les salariés n'ont toujours pas de gants alors qu'ils doivent manipuler des espèces (chargement GAB) ou chèques,
- Que dans certaines agences il est toujours demandé d'effectuer des actions commerciales avec des remontées hebdomadaires voire journalières,
- Que des réunions sont maintenues pour des travaux d'agence alors que les visites sont impossibles à effectuer.

La difficulté d'exercer notre métier dans ce contexte nécessite une prise en compte de mesures uniformes sur toute la Caisse d'Épargne de Bretagne Pays de Loire pour le respect de tous les salariés.

Il a été précisé que l'entreprise, à ce jour, n'a toujours pas l'intention de recourir au chômage partiel.

Nous avons pu noter un certain énervement de Mr LE GOURRIEREC, celui-ci allant même jusqu'à indiquer que certains élus voulaient mettre la Direction au pilori. Nous allons vous présenter deux points à l'ordre du jour. Le point sur la nouvelle segmentation étant toujours confidentiel, il ne sera pas abordé dans ce compte rendu.

Information sur la création d'une commission sur la Conduite du changement et Impacts Humains

Cette commission sera composée de membres de la Direction, de quelques élus CSSCT ainsi que d'un ou deux invités (Directeur du réseau, de la conquête, du développement BDR) en fonction des thématiques abordées.

Il s'agit d'une commission qui a pour objectif de mesurer l'appropriation des évolutions organisationnelles en faisant émerger les points forts et les axes de progrès.

Exemple de différentes thématiques pouvant être abordées en 2020 :

- Passage des CC en GC
- Agences à ouverture partagée matin /après midi
- Middle OCF
- Mise en place des Middle BDR

Le recours à une expertise sur les conditions de travail ayant été mal vécue par la Direction, cette dernière souhaite montrer qu'elle intègre une dimension « Mesure Impacts Humains » dans le suivi des projets d'évolution organisationnelle. Attendons de voir ce que donnent ces différentes réunions et nous reviendrons vers vous afin de vous en donner le résultat.

Modification des horaires d'ouverture d'agence pendant la période estivale 2020

Comme tous les ans, la CEBPL procède à la fermeture de plusieurs points de vente sur le mois d'Août ; pour cette année il s'agit des semaines 32, 33 et 34 soit du 03 au 24 Août 2020. Cela va concerner 102 points de vente (119 en 2018, 115 en 2019). Le process est maintenant bien connu de tous et bien rodé à une nuance près : dans le document remis aux élus, il est stipulé que « les salariés des agences fermées seront en congés sur cette période ». Voudrait-on nous faire croire que les agences seront fermées parce que les collègues seront en vacances ? En fait, c'est bien l'inverse qui se produira : les collègues seront en congés parce que les agences seront fermées... Nous ne pouvons imaginer que le Direction puisse vouloir faire porter la responsabilité aux salariés pour ces fermetures estivales.



D'ailleurs Mr le GOURRIEREC a précisé lors du CSE que les salariés concernés auront l'obligation de prendre leurs congés sur cette période, ce qui constitue un grand changement par rapport aux années précédentes.

Voici un exemple qui prouve que la Direction arrive insidieusement à faire changer les choses. Cependant, si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à contacter les élus du Syndicat Unifié/UNSA dont vous trouverez ci-dessous les coordonnées :

Les délégués syndicaux de gauche à droite :

Brigitte ECUYER : 06 71 93 64 65
Frédéric ROIGNANT : 07 81 32 52 30
Catherine GERARD : 06 21 46 69 59
Michèle NOUVEL : 06 30 40 11 28
Marie Laure CRENN : 06 18 49 00 80

Vos élus au Comité Social et Economique

Valérie PAVIC Agnès PERRAUT Loïc STEPHAN Philippe LAFOURCADE Fabienne LETHEREAU

Ensemble, nous serons plus forts pour un avenir humanisé !

Vos représentants au CSE: Marie Laure CRENN, Brigitte ECUYER, Catherine GERARD, Philippe LAFOURCADE, Fabienne LETHEREAU, Michèle NOUVEL, Valérie PAVIC, Agnès PERRAUT, Frédéric ROIGNANT, Loïc STEPHAN

